



## Résiliation assurance habitation pour cause de risque RGA

-----  
Par uptia29

Bonjour

je viens de recevoir un mail de mon assureur qui me résiliera mon contrat d'assurance habitation dans 80 jours car je suis en zone de risque sécheresse / RGA (retrait gonflement argile) important. mon assurance est uen assurance en ligne.

Je suis dans les recherches d'un nouvel assureur et j'ai quelques questions car des fissures sont apparues que je n'ai pas déclarée à mon ancien assureur car ma ville n'a pas été reconnue en arrêté de catastrophes naturelles sécheresse.

- comment faire pour me re assurer? je vois qu'a present je dois remplir un questionnaire détaillé avec photos car mon adresse est située en zone de risque important pour le retrait gonflement d'argile (RGA)?

- dois je mentionner mes fissures alors qu'elles ne sont pas déclarées au niveau de mon ancienne assurance?

Je suis inquiete et au fond du trou.

Merci pour votre aide.